

LE DÉPARTEMENT DU VAR ORGANISE LA PREMIÈRE RENCONTRE DÉPARTEMENTALE DE L'HABITAT INCLUSIF

**MERCREDI 15 NOVEMBRE 2023
9H - 12H**

Salle Polyculturelle Pierre Taxil - Avenue Jules Ferry - LE MUY



Le Département du Var organise la première rencontre départementale de l'habitat inclusif **Mercredi 15 novembre 2023**.

L'habitat inclusif est un dispositif destiné aux personnes âgées et personnes en situation de handicap qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitat regroupé assorti d'un projet de vie sociale. Les habitants disposent ainsi de leur espace de vie individuel et partagent des temps, des espaces de vie et des services, notamment les services utiles à leur projet de vie sociale et partagée. Il est une alternative à la vie à domicile isolée et à la vie collective en établissement.

CONTACT

► Lilia CACCIA
Tél. 07 86 46 55 29
presse@var.fr

Attachée de presse
Direction de la communication
Département du Var

À NOTER

FINANCEMENT DE L'HABITAT INCLUSIF

Pour la première programmation 2023-2029, les dépenses prévisionnelles départementales s'élèvent à plus de 7 millions d'euros, avec une participation de 80 % de la CNSA, soit 156 bénéficiaires répartis en 21 projets sur l'ensemble du Var.

Un nouvel appel à manifestation d'intérêt vient d'être lancé par le Département pour poursuivre le développement de l'habitat inclusif à travers le déploiement de l'aide à la vie partagée.

Ainsi, sous réserve de la validation par la CNSA, la programmation pluriannuelle 2024/2030 est prévue pour un nombre de 200 bénéficiaires de l'AVP (en moyenne par an) avec un montant maximum unitaire de 7 500 €.

Le Département du Var soutient l'habitat inclusif à travers le dispositif d'aide à la vie partagée qui constitue un habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale. Il s'intègre dans l'orientation majeure du Schéma départemental de l'autonomie dont l'objectif est le développement du maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Ainsi, le Département du Var est pleinement mobilisé, à l'échelle du territoire, sur la base d'un constat partagé :

- ▶ le vieillissement de la population,
- ▶ l'augmentation des personnes en situation de handicap,
- ▶ la volonté des personnes de rester à domicile.

Issus de ce constat partagé, deux enjeux majeurs ont été identifiés dans le Schéma départemental de l'autonomie 2020-2024 :

- l'amélioration de la qualité de la prise en charge à domicile,
- l'inclusion des personnes âgées et en situation de handicap.

L'habitat inclusif est une réponse à ces deux enjeux. Il permet de créer une solution de logement facilitant le **parcours résidentiel**, favorisant des **passerelles** avec les solutions existantes (établissements/accueil familial) et luttant contre l'isolement.

Le développement des projets d'habitat inclusif dans le Var ouvre de nouveaux champs des possibles. Il permet de **sécuriser les personnes dans leur projet de maintien à domicile**, tout en leur garantissant une **ouverture à la vie de la cité**.

La réussite des projets repose donc sur la **construction de partenariats au sein du territoire**, favorisant leur développement mais aussi leur intégration à la vie locale.

C'est pourquoi les habitats inclusifs contribuent à étayer un **maillage territorial** sans lequel il ne pourrait pas fonctionner de façon partenariale dans la vie locale.

La rencontre départementale de l'habitat inclusif vise donc à développer ce maillage territorial en :

- présentant ce dispositif innovant et l'engagement du Département du Var en faveur de développement de l'habitat inclusif,
- présentant les acteurs du territoire qui soutiennent cette démarche notamment les membres de la conférence des financeurs,
- illustrant les programmes à réaliser et ainsi créer une émulation territoriale pour faire émerger de nouveaux projets.

L'écosystème local comprend de nombreux partenaires : **les collectivités territoriales, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale, les associations, les acteurs du développement local, de l'urbanisme ainsi que les bailleurs sociaux.** Ils y occupent une place majeure dans le déploiement de projets d'habitat inclusif sur un territoire.

PROGRAMME DE LA MATINÉE

► 9 h 00

Accueil des participants

► 9 h 30 - 10 h 15

Présentation de la stratégie départementale en matière d'habitat inclusif, le rôle du Département et définition de l'habitat inclusif par

- **Jean-Louis MASSON**, Président du Conseil départemental du Var
- **Françoise LEGRAIEN**, conseillère départementale, déléguée à l'Autonomie et au Handicap
- **Frédéric GASTOU**, Direction de l'Autonomie

► 10 h 15 - 11 h

Prise de parole des membres de la conférence des financeurs

- **Docteur Diane PULVENIS**, Responsable du service offre médico-sociale ARS Provence Alpes Côte d'Azur
- **Marion AMBROSETTI**, Chargée de Projets - CARSAT Sud Est
- **Julie DIEDERICHS**, Responsable de secteur - MSA Provence Azur
- **Monique TARI**, Chargée d'activités sociales - AGIRC-ARRCO

► 11 h - 12 h

Partage et retour d'expériences

CCAS de Saint-Tropez - Projet Cœur de village

Sylvie SIRI - Maire de Saint Tropez

Thierry USUNIER - Directeur de la Cohésion sociale et du logement

Club des Six, La Valette-du-Var - Projet Villa Stéphanie

Clara SELVA, responsable départementale Var

Delphine VIAL, coordinatrice du Projet de Vie Sociale et Partagée Villa Stéphanie

Emilie PAUVAREL, colocataire à la Villa Stéphanie

Association UDAF 83, Toulon - Projet *Famille Gouvernante*

Adeline PASCOT, animatrice projet "famille gouvernante"

Habitante